Stratégie INONDATION

BASSINS VERSANTS DE L'AIRE LYONNAISE

RésO

14 décembre 2023

Simandres (69)

Ensemble pour mieux gérer le risque.

1

Ouverture de séance

Reprise des activités SLGRI

Rappel des activités précédentes

- RésO : 02 juin 2023
- Réunion de coordination : juillet 2023
- Nouvel AMO : Septembre 2023
- Lancement Cycle 2 : RésO 14 décembre 2023

Déroulé RésO

PROGRAMME DE SÉANCE

13:45
Accueil des participant.e.s

14:00
Mots de bienvenue et introduction :
enjeux, objectifs et déroulé de la séance

SMAAVO / Grand Lyon / DDT69

14:10
Présentation du SMAAVO,
structure d'accueil de la séance

SMAAVO

14:20
Le cycle 2022-2027
de la Stratégie Inondation :

- Activités 2022-2023
- Programme 2024

Grand Lyon

14:35
Actualités de l'État :
évènements, règlements, dispositifs, ...

DDT69

14:45
Présentation flash d'un territoire :
la vallée du Gier

Saint-Etienne Métropole

15:00
Les thématiques de la Stratégie
pour 2024/2025 :

- Suites à donner au dernier RésO du 2 juin 2023
- Travail en ateliers et restitutions

facilitation par l'AMO

16:25
Prochaines étapes et conclusion

Grand Lyon

Une nouvelle équipe pour l'AMO de la stratégie

> Groupement ta.conseils/Atelier Minga regroupant 4 profils complémentaires

MÉTROPOLE GRAND LYON

Direction Environnement Ecologie Energie

PRÉFET DU RHÔNE
Liberté Égalité Fraternité

Service Planification Aménagements Risques - DDT 69

Thomas ADELINE
ta.conseils
expertise inondation et coordination générale

Lucie VAN DER MEULEN
Atelier Minga
animation et stratégie

Camille THOMIN
ByCamille
Graphisme et communication

Sandrine BOUCHER
Agence des Ours
rédaction et communication

2

Présentation du SMAAVO

Syndicat Mixte d'Assainissement et d'Aménagement de la Vallée de l'Ozon

Avec Emmanuelle Gracia-Lavedrine, directrice
et Isabelle Rocher, chargée de mission GEMAPI

Le SMAAVO

- **Mars 2018**, élargissement du périmètre et des compétences du SIAVO exerçant l'assainissement sur le territoire et **création du SMAAVO**.

  Il exerce les compétences :
  - ✓ assainissement collectif (transport) et ANC,
  - ✓ GEMAPI,
  - ✓ complémentaires à la GEMAPI (lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement agricole).

- 3 pôles / 5 agents :

- administratif
- assainissement
- GEMAPI

- **12 communes, 3 EPCI-FP** (CCPO, CCEL, COLL'in) et la **Métropole de Lyon**
- 2 départements concernés (Rhône, Isère)
- 53 000 habitants

- Dépôt du PAPI d'intention de l'Ozon en 2018

  => PAPI travaux prévu pour 2025
- 1 PPRI approuvé (2008) en cours de révision

  => Porter à connaissance prévu pour 2024

- Bassin versant : 94 km2, 84 Km de cours d'eau, 22 km d'Est en Ouest pour l'Ozon

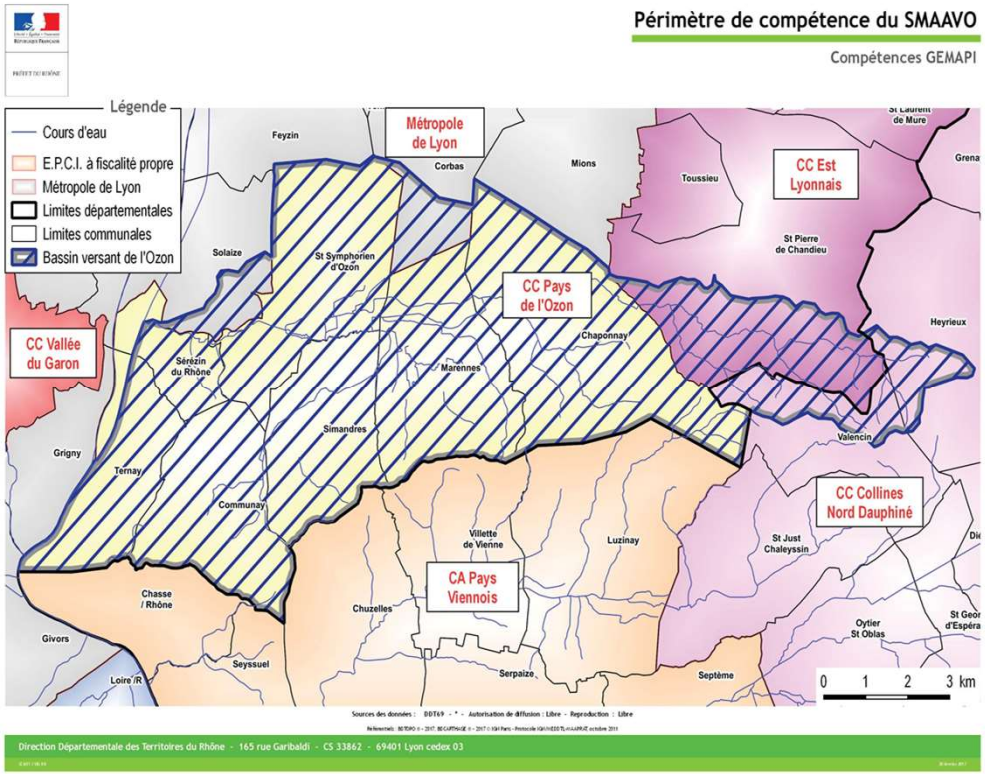

Le risque inondation sur le bassin versant

Le risque d'inondation à la fois par débordement de l'Ozon et de ses affluents et par réactivation des nombreux vallons/combes sèches résulte de plusieurs facteurs (naturels, anthropiques) :

- orages très intenses,
- développements industriel et agricole à l'aval,
- développement urbain (augmentation des volumes ruisselés, accroissement de la vulnérabilité),
- usages historiques : seuils de moulins, ouvrages de franchissement, aménagements de ZH et d'étangs.

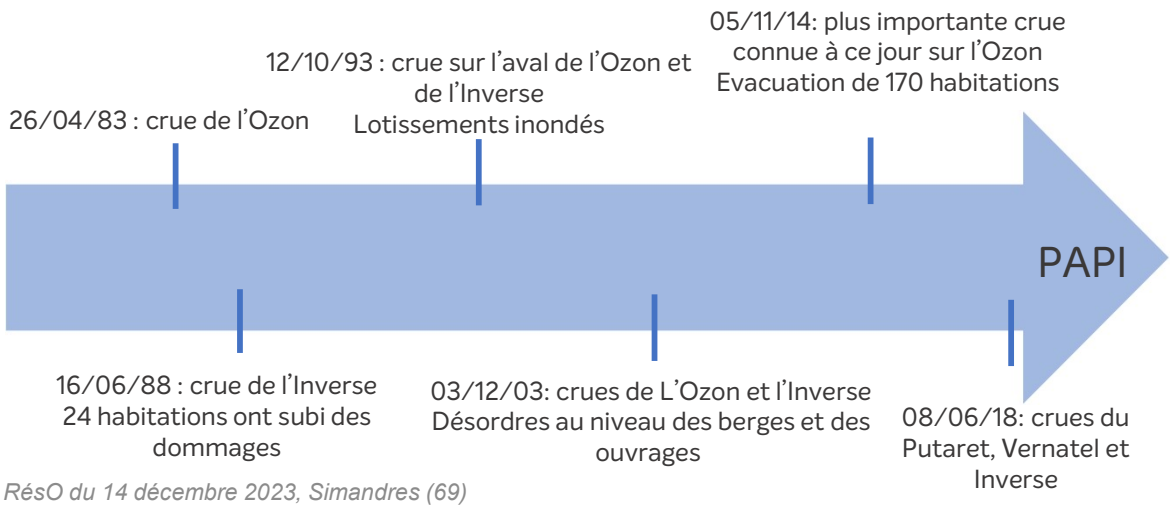

Prévision des dommages aux bâtiments et surfaces agricoles

	Q5	Q10
Nombre de bâtiments touchés	350	550
Nombre de bâtiments touchés (H> 10 cm)	58	127
Coût des dommages aux habitations en €HT (H> 5 cm)	1 062 000	2 099 000
Coût des dommages aux habitations en €HT (H> 15 cm)	802 000	1 479 000
Coût des dommages aux établissements publics en €HT	37 000	37 000
Parcelles agricoles en €HT	12 000	25 000

Une vision globale, une synergie entre les enjeux GEMA et PI

Objectif : Augmenter la connaissance du territoire pour décider de la stratégie globale d'aménagement du bassin versant (Axes 1, 5, 6 et 7 du PAPI/ Espace de bon fonctionnement/ Plan de gestion du Castor).

Une mutualisation des études portant sur la vulnérabilité du territoire aux inondations dans :

- la collecte et l'analyse des données d'aléas issues du **modèle hydraulique sur le bassin de l'Ozon (portage DDT, révision du PPRNi)** / axe 1
- la conception des **solutions hydrauliques** pour les crues moyennes combinée à l'étude sur les **espaces de bon fonctionnement** (suppression d'ouvrages en lit mineur et de merlons agricoles, recalibrage) / axes 1,6,7
- le choix des **solutions fondées sur la nature** visant à réduire les points noirs pour les crues les plus fréquentes tout en profitant des opportunités de **restaurations morphologiques et écologiques** (espaces de bon fonctionnement, zones humides, continuité écologique) / axe 1
- la proposition de **diagnostics de vulnérabilité des entreprises** adaptés à partir de données issues du modèle hydraulique / axe 5
- le **plan de gestion du Castor** (modélisation avec barrages).

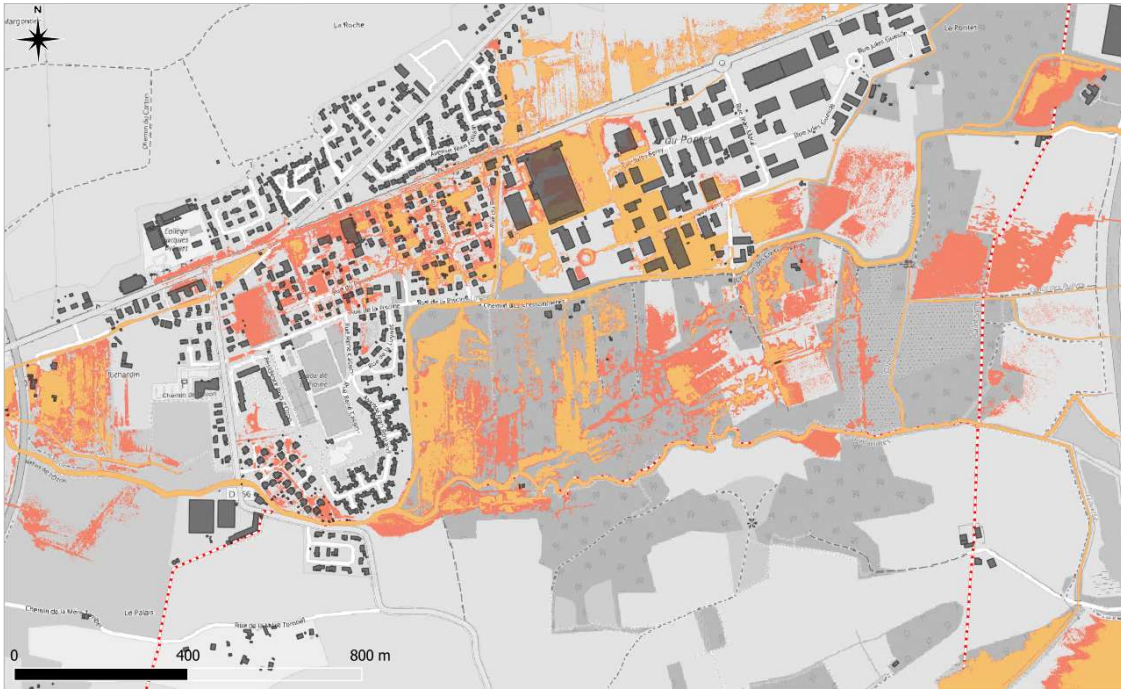

Modélisation Q5 (orange) et Q10 (jaune)
Source: Sépia, septembre 2023

3

Cadrage du cycle 2022-2027 de la Stratégie Inondation

Activités 22/23

- **RésO : 21/11/22 et 02/06/23**
  - Relancer la dynamique de la Stratégie Inondation
  - Définir les axes d'actions d'un nouveau cycle
  - Définir les modes d'actions
- **Comité Inondation : 26/04/23**
  - Favoriser l'échange et le retour d'expérience entre élus
  - Faire une visite de terrain
- **Production de plusieurs supports de communication (par le bureau Francine)**
  - Les orientations du nouveau cycle --> terminé
  - Fiches explicatives sur les Zones d'Expansions de Crue (ZEC) → en cours de production
- **Passage d'un nouveau marché d'AMO : groupement mené par TA Conseil-Atelier Minga**
- **RésO du 14/12/23**
  - Continuer sur cette nouvelle lancée

Programme Prévisionnel 2024

- **Groupes de travail: 2 thématiques pour 2024**
  - PICS
  - Eaux Pluviales et ruissellement agricole
- **Lancement de l'infolettre de la Stratégie Inondation**
  - 3 éditions par an
- **Déploiement d'un site internet/d'un blog**
- **On continue les RésO et les Comités Inondation!**

Outils de partage d'informations

Ce nouveau cycle marque la venue de nouveaux outils de partage d'informations

- **Infolettre**
- **Site internet / Blog**

Pour ajuster le contenu de l'infolettre au plus près de vos besoins → Partager vos attentes sur le panneau d'affichage

→ Ainsi que vos actualités afin d'alimenter l'agenda de l'infolettre

4

Actualités évènements, règlements, dispositifs

DDT69

Avancement des PAPI dans le département

8 PAPI

- 2 PEP (Val de Saône, Ozon), 1 PEP à venir (Yzeron)
- 6 PAPI en cours (Yzeron, Rivières du Beaujolais, Azergues, Brévenne-Turdine, Garon, Gier)

Des nouveautés

- Soumission des PAPI à l'évaluation environnementale
- Simplification à la labellisation (suppression de la convention PAPI et de la demande de dérogation PEP après un 1er PAPI, modifications du PAPI par avenant simple sauf ajout de travaux axes 6 et 7, labellisation de tous les PAPI par le PCB et revue de projet DGPR...)

Des retours d'expérience à poursuivre

- Concertation préalable du public et rapport environnemental
- SUP MAPTAM, ACB, vulnérabilité des réseaux...

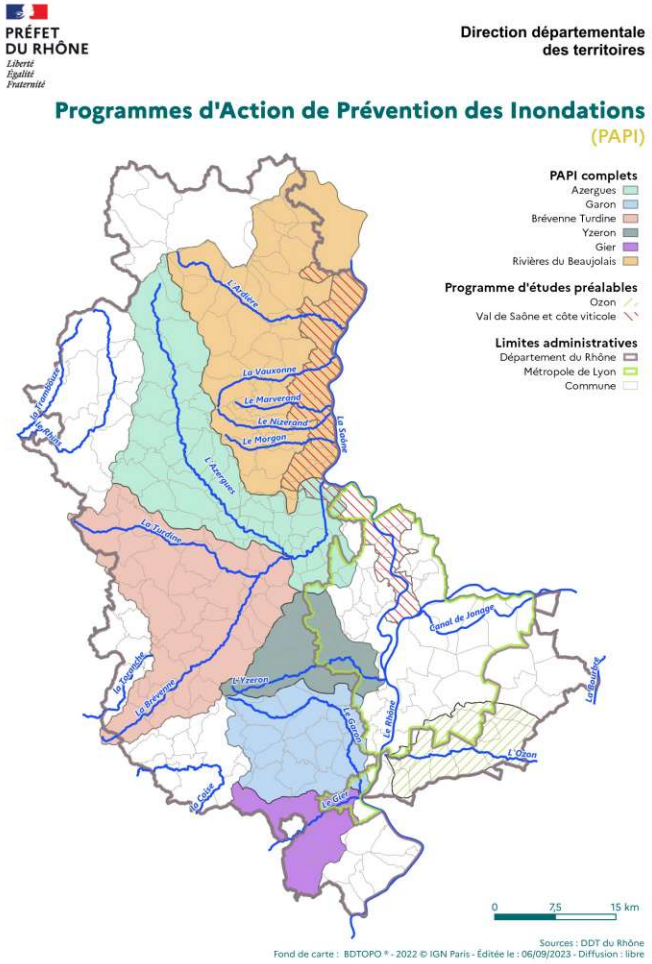

Avancement des PPRNi dans le département

- **Révision PPRNi Vallée de l'Azergues (en cours)**
  - EP terminée le 25/05/23 : modélisations supplémentaires requises
  - Approbation prévue 1er trimestre 2024
- **Révision PPRNi Ozon (en cours)**
  - Projets cartes d'aléas en cours de concertation
  - PAC prévu 1er semestre 2024
- **Révision PPRNi Garon (projet)**
  - Lancement marché prévu 1er trimestre 2024
  - Focus sur Givors
- **Révision PPRNi Gd Lyon – Digues du Rhône (en cours)**
  - Etude des aléas projetés terminée à l'automne 2023
  - Présentation aux VP-MDL en janvier 2024

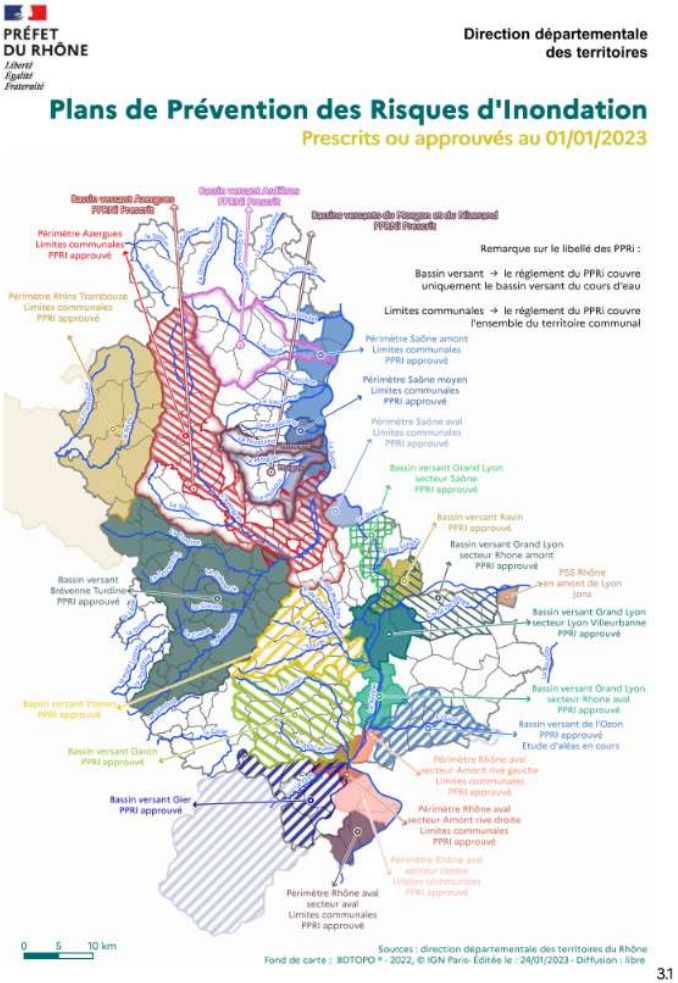

Avancement des PPRNi dans le département

- **PPRNi Morgon-Nizerand (en cours)**
  - Consultation réglementaire en cours jusqu'au 28/02/24
  - EP prévue 1er semestre 2024
- **PPRNi Ardières (en cours)**
  - Consultation réglementaire prévue 1er trimestre 2024
  - EP prévue 2nd semestre 2024
- **Autres rivières du Beaujolais (en cours)**
  - Cartes d'aléas en cours d'élaboration
  - Lancement concertation 1er semestre 2024

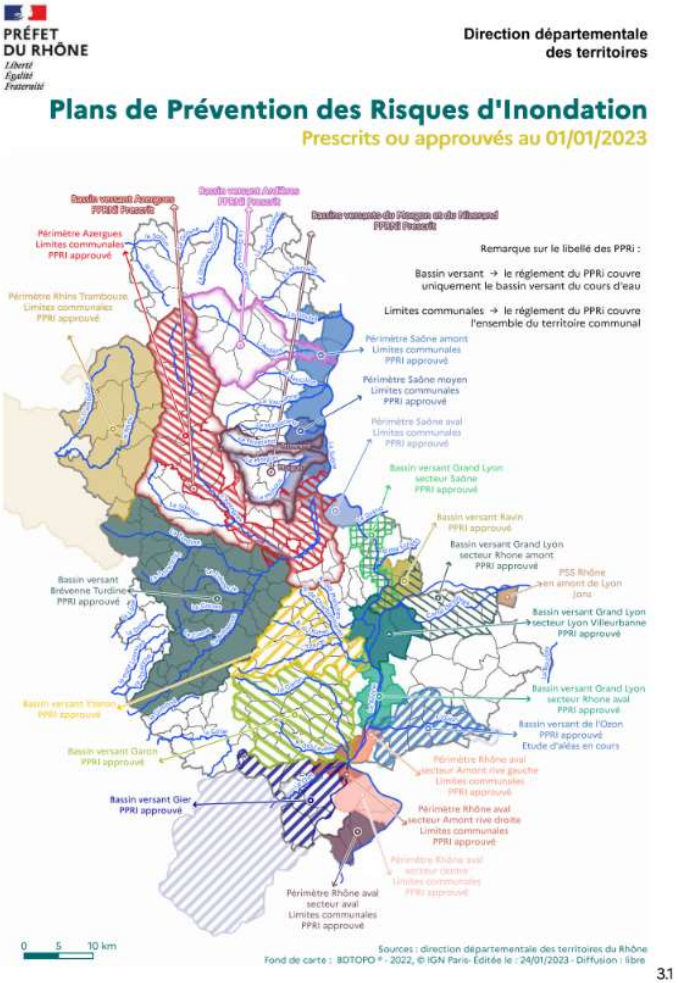

Gestion par la DDT/UPRN des sollicitations ADS

Contexte

- Territoire départemental couvert en majorité par un PPRNi → de nombreux projets dans un périmètre de risque inondation
- Consultation UPRN pour avis sur de très nombreux projets (≈ 10/semaine) par les services instructeurs, porteurs de projets, services de l'État
- UPRN n'est pas dimensionnée pour répondre à toutes ces sollicitations

Priorisation des avis

- Consultations obligatoires (PAC de l'État…)
- Projets à enjeux (dimensionnant pour le territoire)
- Demandes accompagnées d'une question, d'une analyse et d'une conclusion
- Un interlocuteur : service urbanisme des collectivités ou instructeurs → en son absence dans les échanges, pas d'avis UPRN et demande des particuliers, architectes orientée vers cet interlocuteur

Axe 4 PAPI : la prise en compte du risque inondation dans l'aménagement et l'urbanisme

- Avis, conseil formalisé de la structure porteuse du PAPI sur les projets d'aménagement
- Mission d'assistance aux autorités compétentes en matière d'urbanisme pour l'intégration du risque inondation dans les documents d'urbanisme et pour l'instruction des autorisations d'urbanisme en zone inondable

5

Retour d'expérience flash d'un territoire

La vallée du Gier

Saint-Etienne Métropole

Aménagement de cours d'eau en milieu urbain

Préparé par Julien PADET, chargé de mission

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Aménagement du Gier au droit de l'ancienne verrerie DURALEX à Rive de Gier (42)

Opération triplement inscrite dans la planification du territoire

- Opération inscrite dans le PAPI Gier
- Aménagement reconnu d'intérêt métropolitain : vitrine de l'entrée de la Métropole
- Opération inscrite au Projet Partenarial d'Aménagement Gier-Ondaine-Saint-Etienne-Sud : dispositif introduit par la loi ELAN avec contrat conclu entre l'Etat et une ou plusieurs collectivités

Principe de construction d'un projet

Lot 1 étude d'aménagement, de faisabilité, de composition urbaine et de programmation urbaine.

Lot 2 études d'aménagement du lit et des berges du Gier et du Couzon

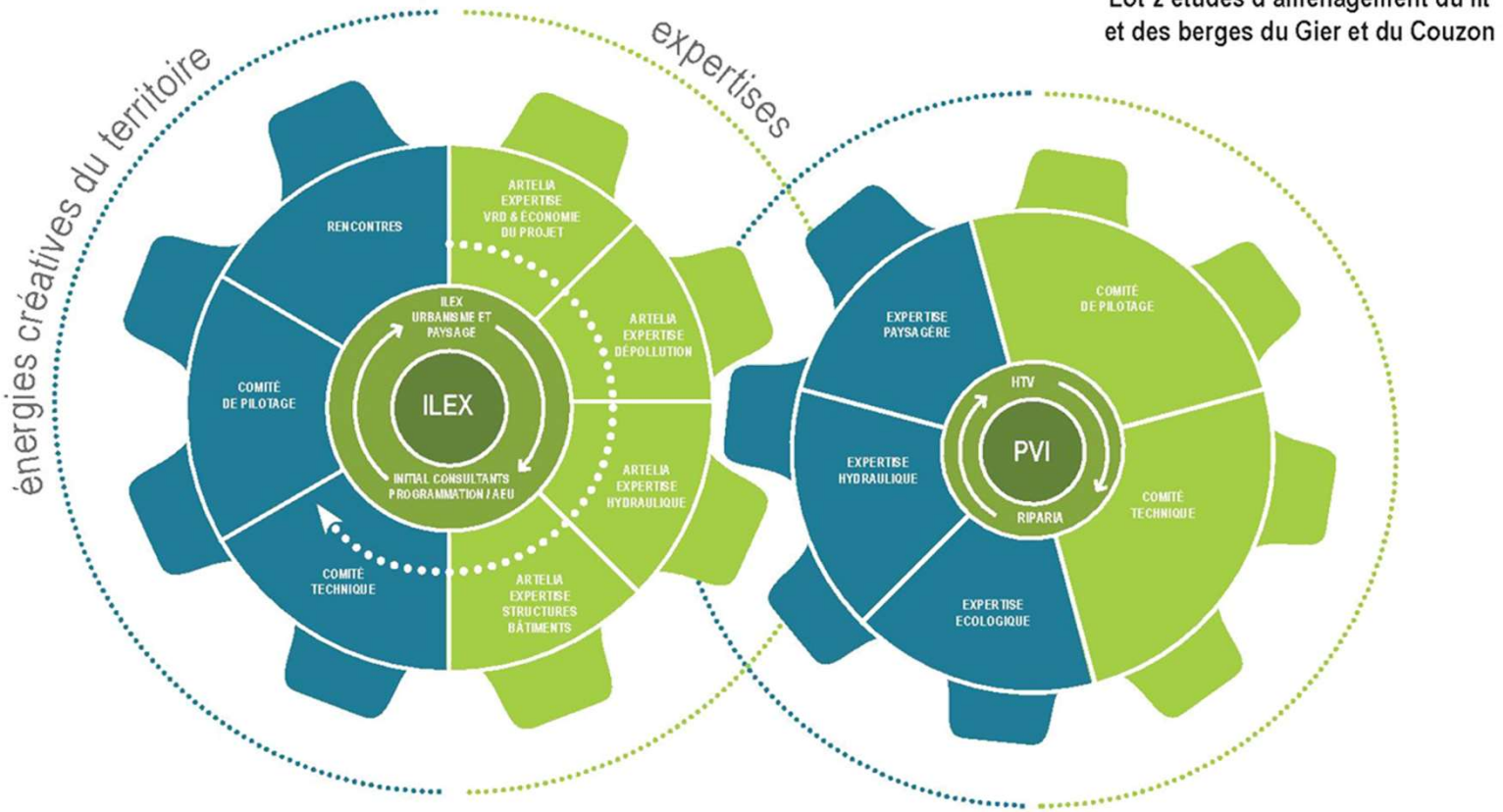

LA MÉCANIQUE DU PROJET

Lien entre les acteurs de Saint Etienne

> Cartographie des interactions entre services pour garantir la réalisation du projet

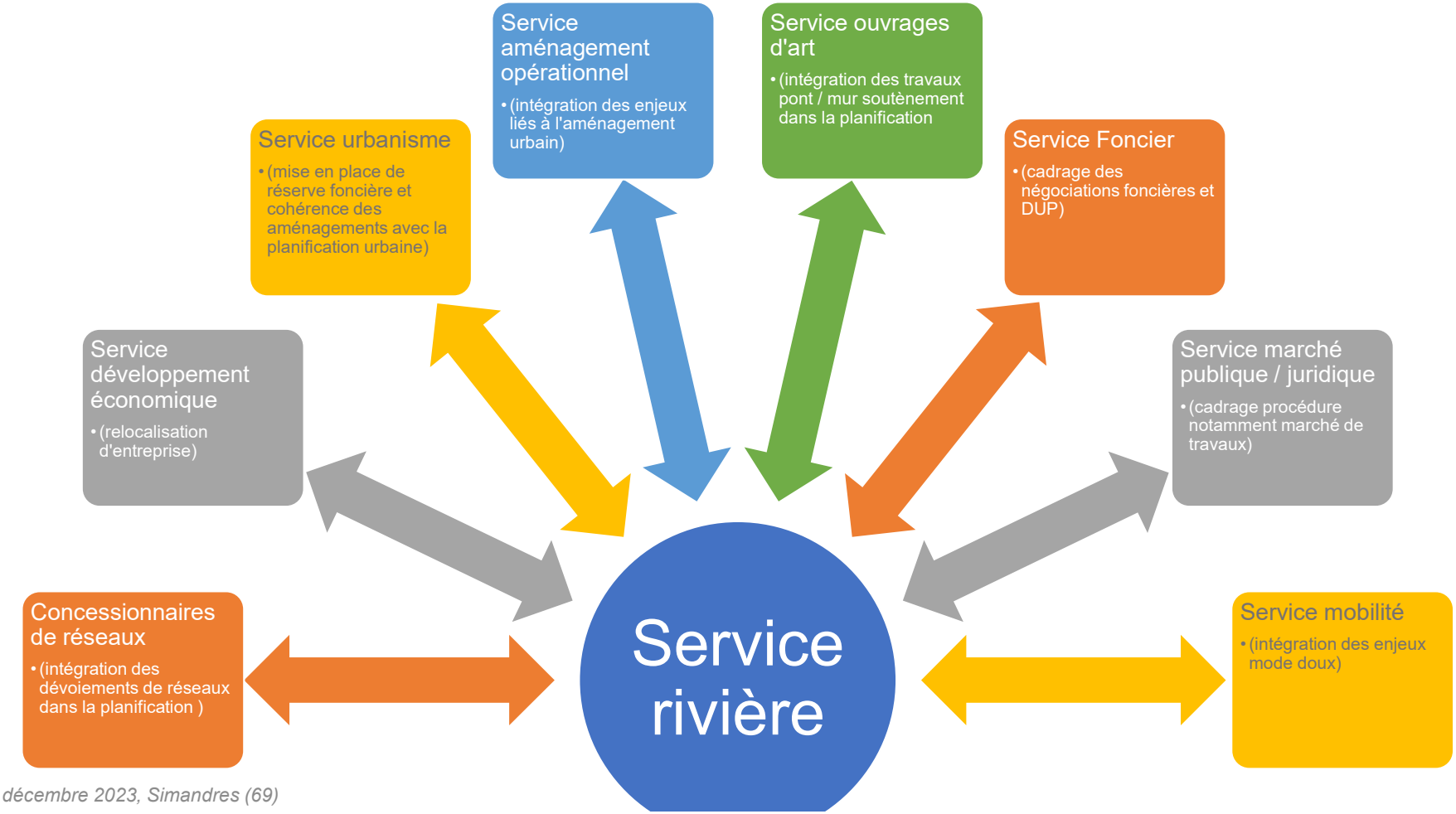

6

Interséance – 10 min

Attentes de l'infolettre,
Actualités à partager,
Illustration cycle 2024-2027

A vous de nous dire!

7

Plan d'actions des groupes de travail pour 2024/2025

Travail en sous-groupe et restitution

Les thématiques abordées – RésO juin 2023

> Thématiques abordées lors du G.T du 02 juin 2023

- Plan intercommunal de sauvegarde (PICS)
- Eaux pluviales et ruissellement agricole
- Nouveaux systèmes d'endiguements classés et remblais
- Culture du risque
- Stratégie foncière
- Travail avec les aménageurs, gestionnaires de voirie et de réseaux

Priorisation des thématiques – Juillet 2023

> Thématiques prioritaires retenues lors de la clôture du cycle 1 pour les groupes de travail

- Plan intercommunal de sauvegarde (PICS)
- Eaux pluviales et ruissellement agricole

> Thématique à traiter dans un second temps

- Nouveaux systèmes d'endiguements classés et remblais (après le travail de recensement à réaliser en interne services de l'État)
- Culture du risque
- Stratégie foncière

> Thématique autonome – avancement possible en dehors d'un G.T

- Travail avec les aménageurs, gestionnaires de voirie et de réseaux

Priorisation des thématiques – 2024

> Thématiques pour les groupes de travail

- **Plan intercommunal de sauvegarde (PICS)**
- **Eaux pluviales et ruissellement agricole**

Objectifs du temps de travail en sous-groupe

> Objectifs

- Choisir et prioriser les actions à mener par thématiques sur 2024 et 2025
- Réaliser le plan de travail pour 2024 (nombre d'actions et priorisation)
- Préciser les actions retenues pour 2024 pour leur mise en œuvre dans les G.T

> A votre disposition pour travailler

Fiche mémo : Extraits du CR des échanges par sous-groupe du RésO du 02/06/23 pour aide-mémoire des actions proposées

Frise de priorisation des actions: sur la base de la fiche Mémo reporter les actions prioritaires à réaliser sur 2024 + les actions secondaires à réaliser sur 2025

Fiches action : une fiche à remplir par action choisie pour préciser les modalités de sa mise en œuvre

Déroulé du travail en sous-groupe

1) **Se répartir en 2 sous-groupes (par thématique)**
2) **Prioriser et choisir les actions pour 2024-2025**
3) **Par thématique possibilité d'avoir plus d'une action**

→ **Se diviser à nouveau en sous-groupe « action à réaliser »**

> **Travail en sous-groupe = 40 min**

> **Restitution par sous-groupe = 20 min**

8

Prochaines étapes et conclusion

Prochaines étapes

- **Validation du contenu des fiches ZEC et diffusion :** janvier 2024
- **1ère infolettre :** 1er trimestre 2024
- **Lancement des groupes de travail :** 1er semestre 2024
- **Prochain RésO :** estimé avril/mai 2024
- **Prochain Comité Inondation :** juin 2024

Ensemble pour mieux gérer le risque.